



Requalification de l'esplanade Saint Louis

Rencontre Paris Pluie – 17 octobre 2019

Localisation du projet dans le Bois de Vincennes



Photo aérienne 2017 - Bois de Vincennes

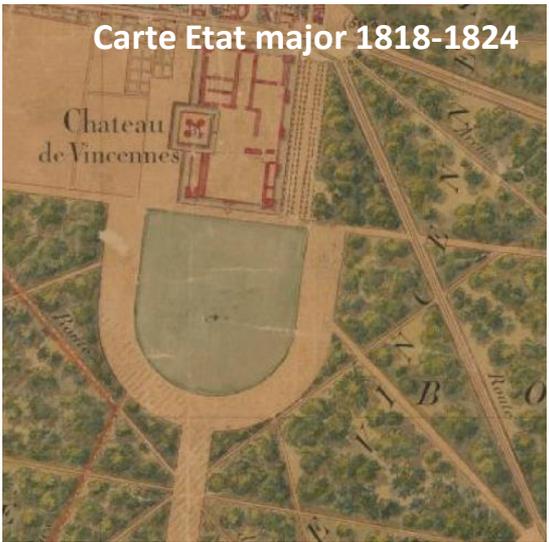
Vue aérienne de l'esplanade avant suppression du stationnement



Recherche historique : un dégagement toujours présent devant le château



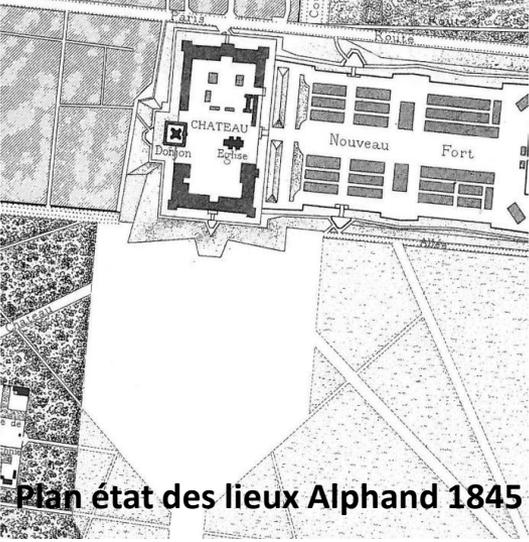
Cassini 17^e s



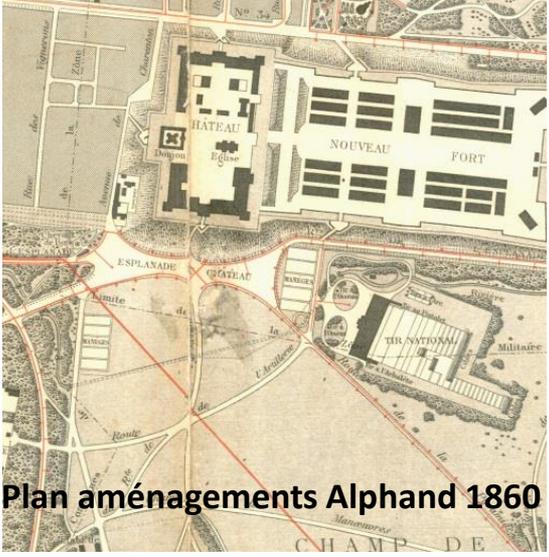
Carte Etat major 1818-1824



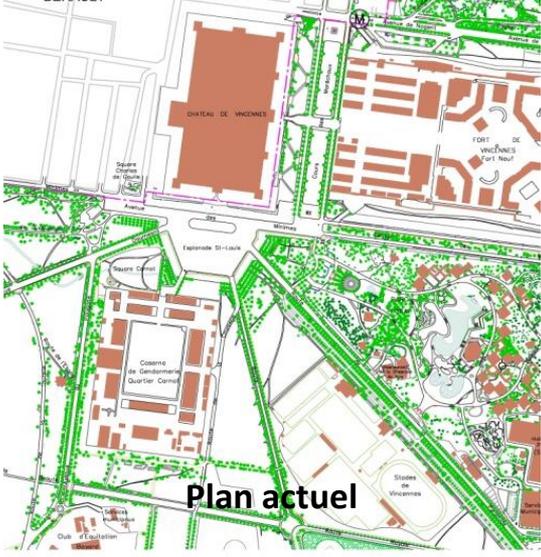
Carte Etat major avant 1845



Plan état des lieux Alphan 1845



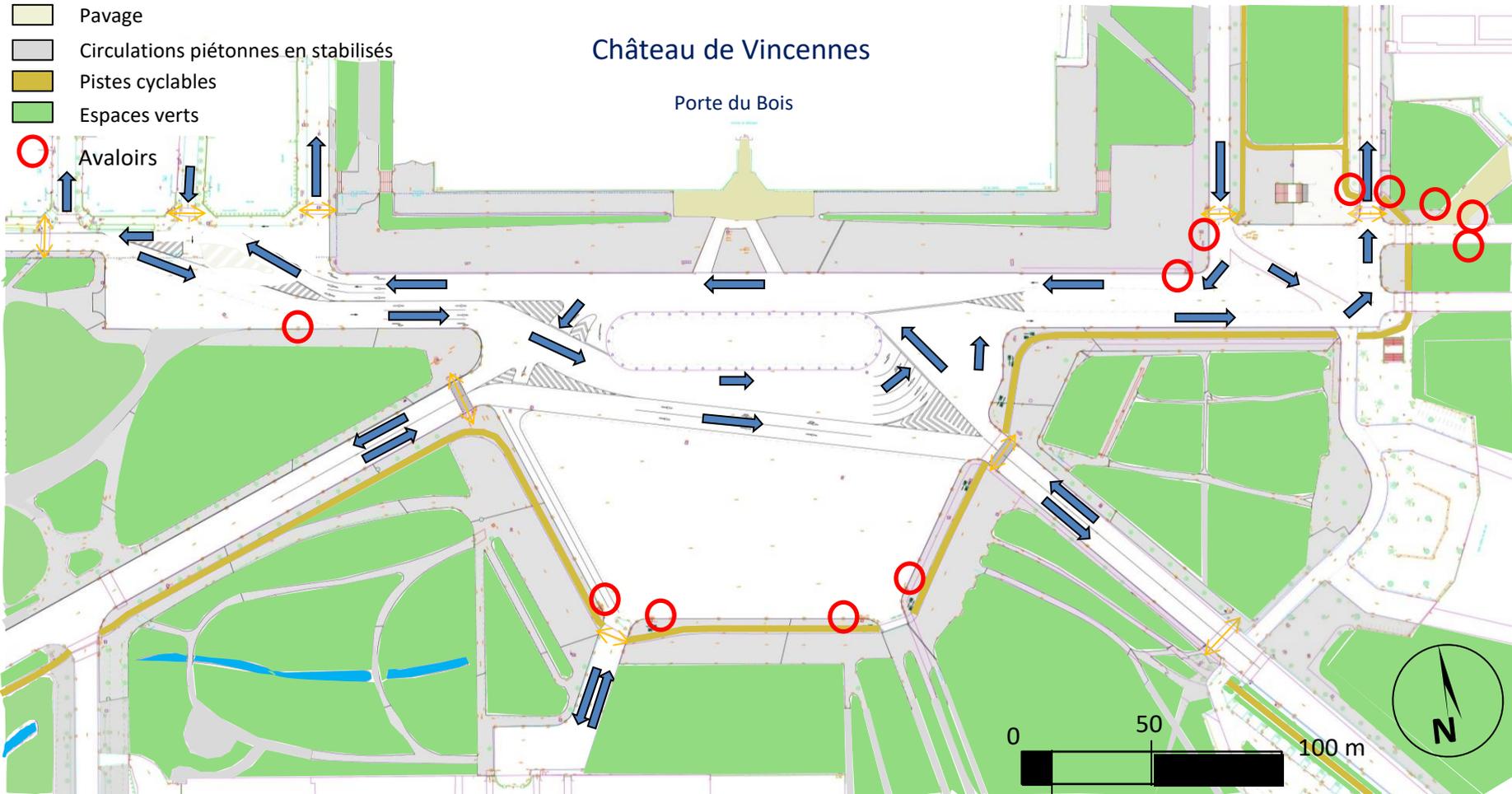
Plan aménagements Alphan 1860



Plan actuel

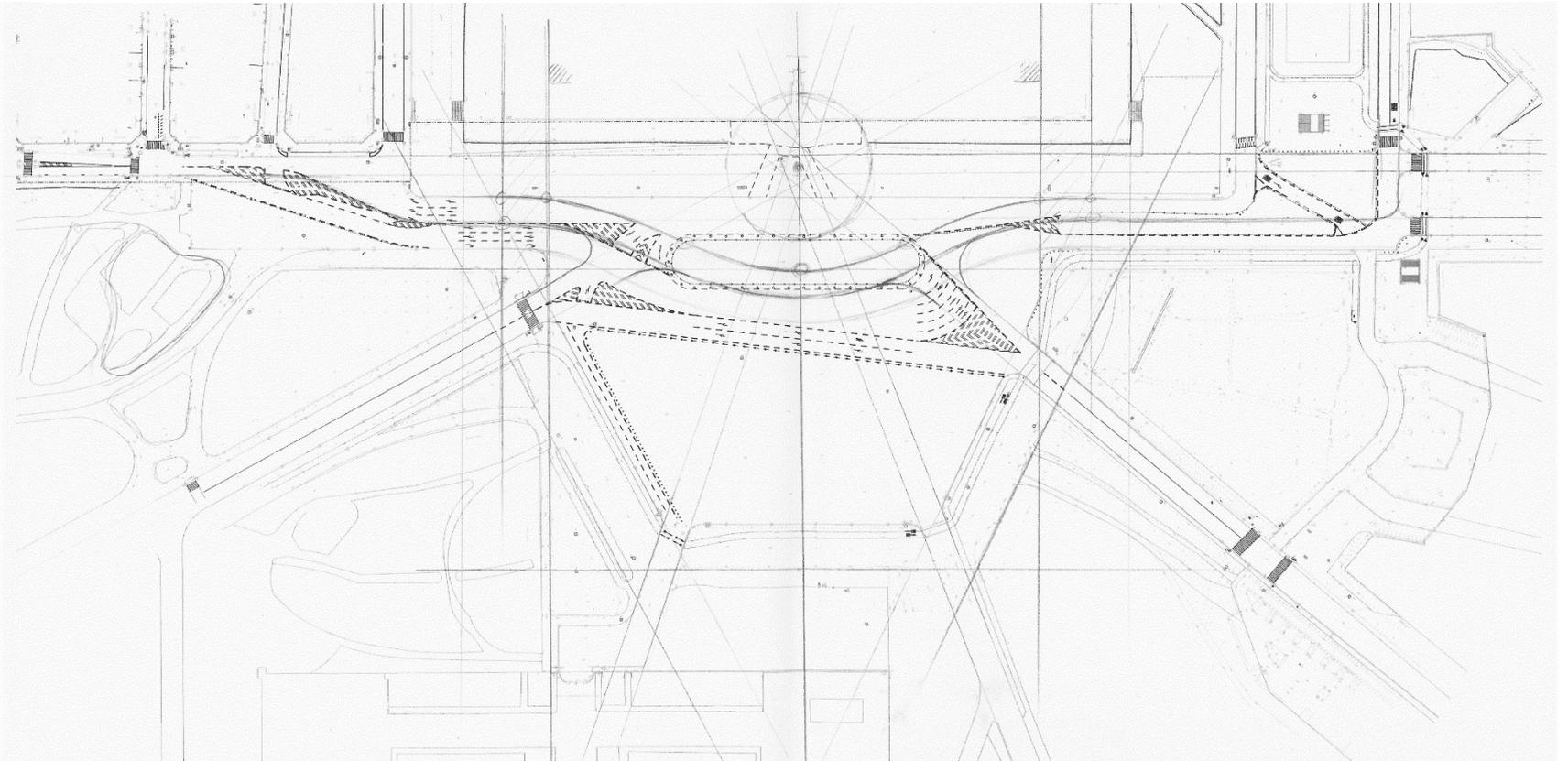
Etat actuel : une esplanade fortement minéralisée et des espaces perdus

- ➡ Sens de circulation routière
- ↔ Passages piétons
- Asphaltes et enrobés
- ▨ Pavage
- ▨ Circulations piétonnes en stabilisés
- ▨ Pistes cyclables
- ▨ Espaces verts



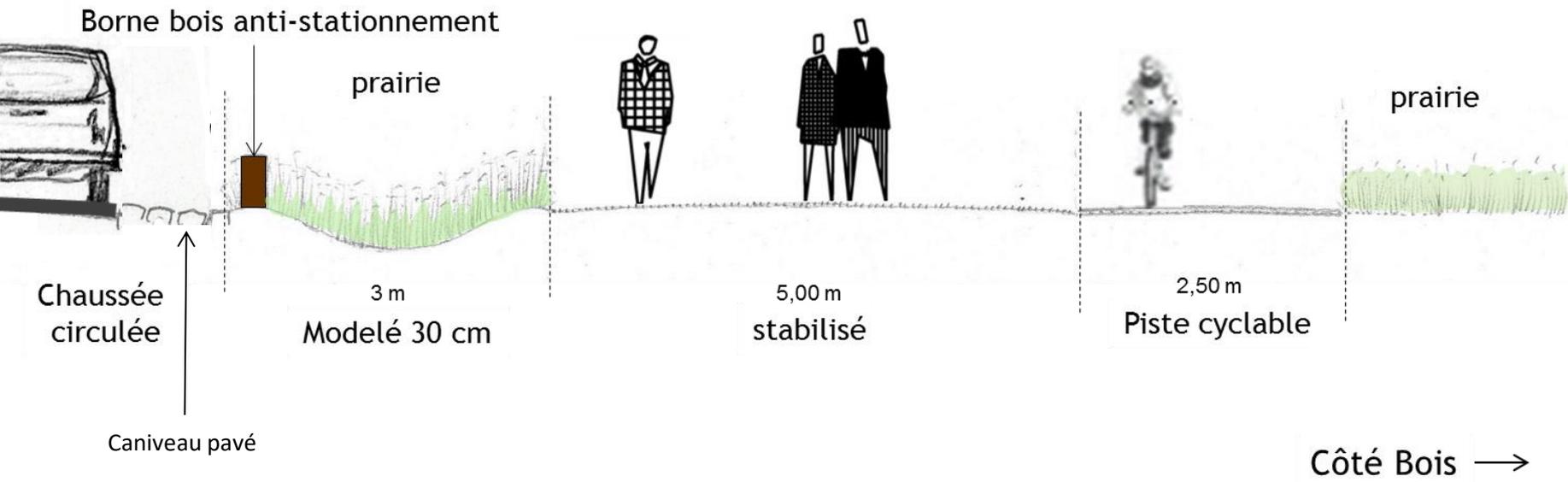
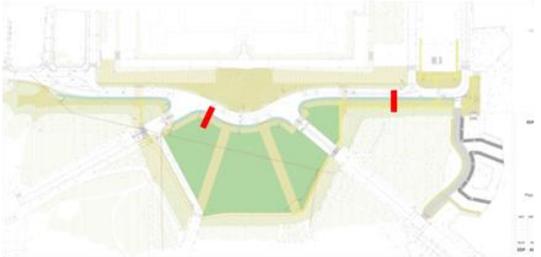
Construction du projet

- Les lignes de construction du projet de l'esplanade, reprennent celles du plan Trouvelot, pour mettre en cohérence le dessin avec les lignes de force du Château.
- Inscrites dans ces mêmes lignes de construction, l'ondulation de la voie circulée, vient traduire l'esprit d'Alphand dans le raccordement souple des différentes voies du carrefour.



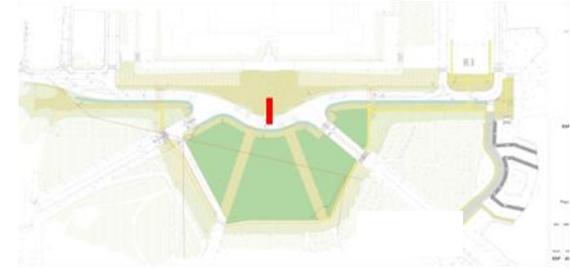
Projet : une large réappropriation de l'espace au profit des circulations douces

Localisation des coupes



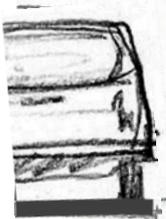
Projet : un parvis en stabilisé qui se prolonge par une voie en enrobé clair

Localisation des coupes



Bornes actuelles avec chaînes

Bordure en grès



Chaussée
circulée

Caniveau pavé



Château



12,00 à 42 m
stabilisé

Projet : matériaux et mobiliers proposés existants actuellement sur site



Bornes et chaînes: Récupération sur place et positionnement en bordure de voie le long du parvis du château

Bornes et potelets en bois : Positionnement en bordure de voie côté Bois

Caniveaux pavés:

Récupération sur place et positionnement bilatéral

Bordures de trottoir en grès côté Château:

Récupération sur place et positionnement le long du parvis du château



Prairie (fin mai)



État courant pendant les manifestations

État estival sec



stabilisé

Délimitation des bassins versants

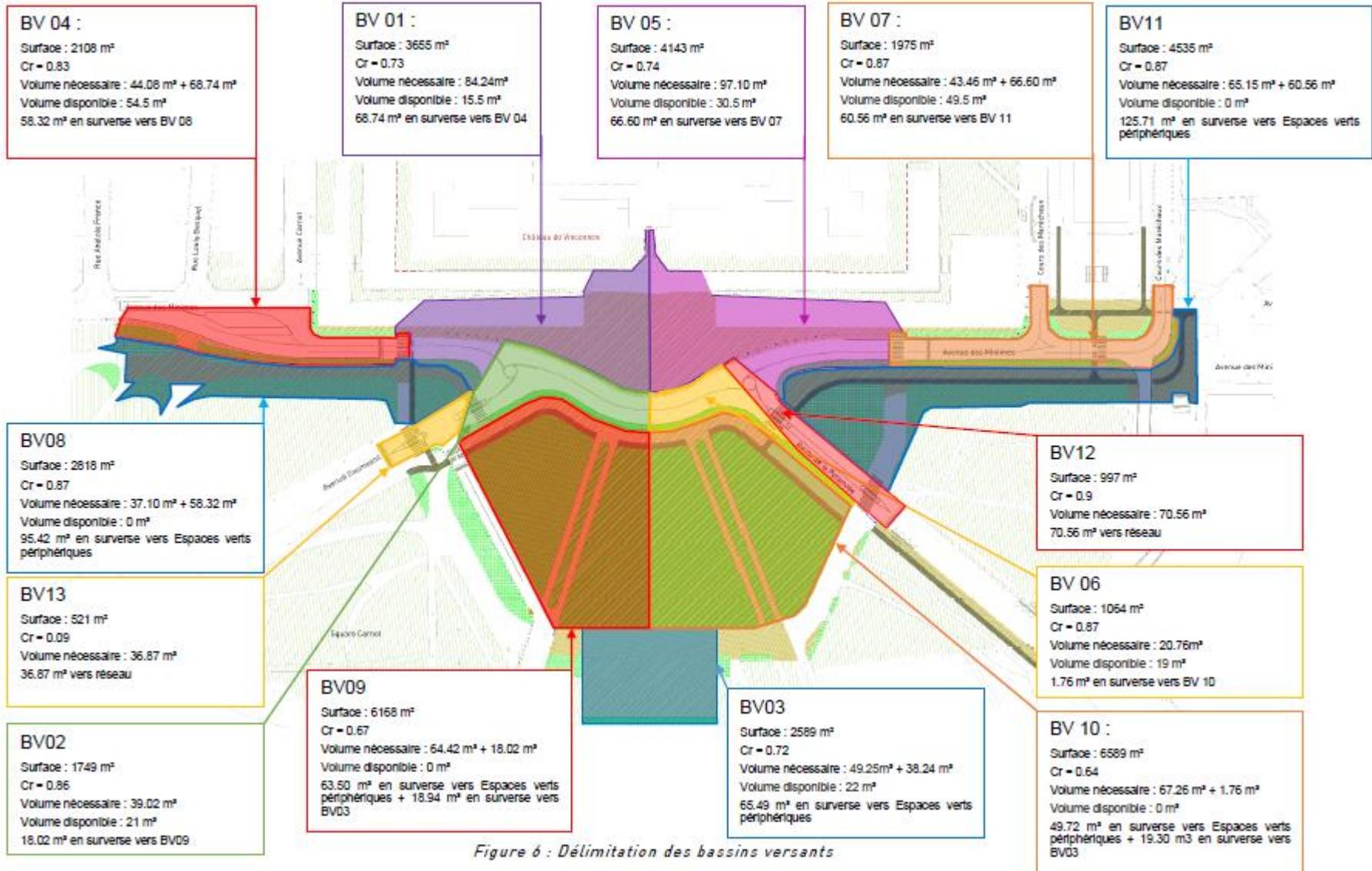
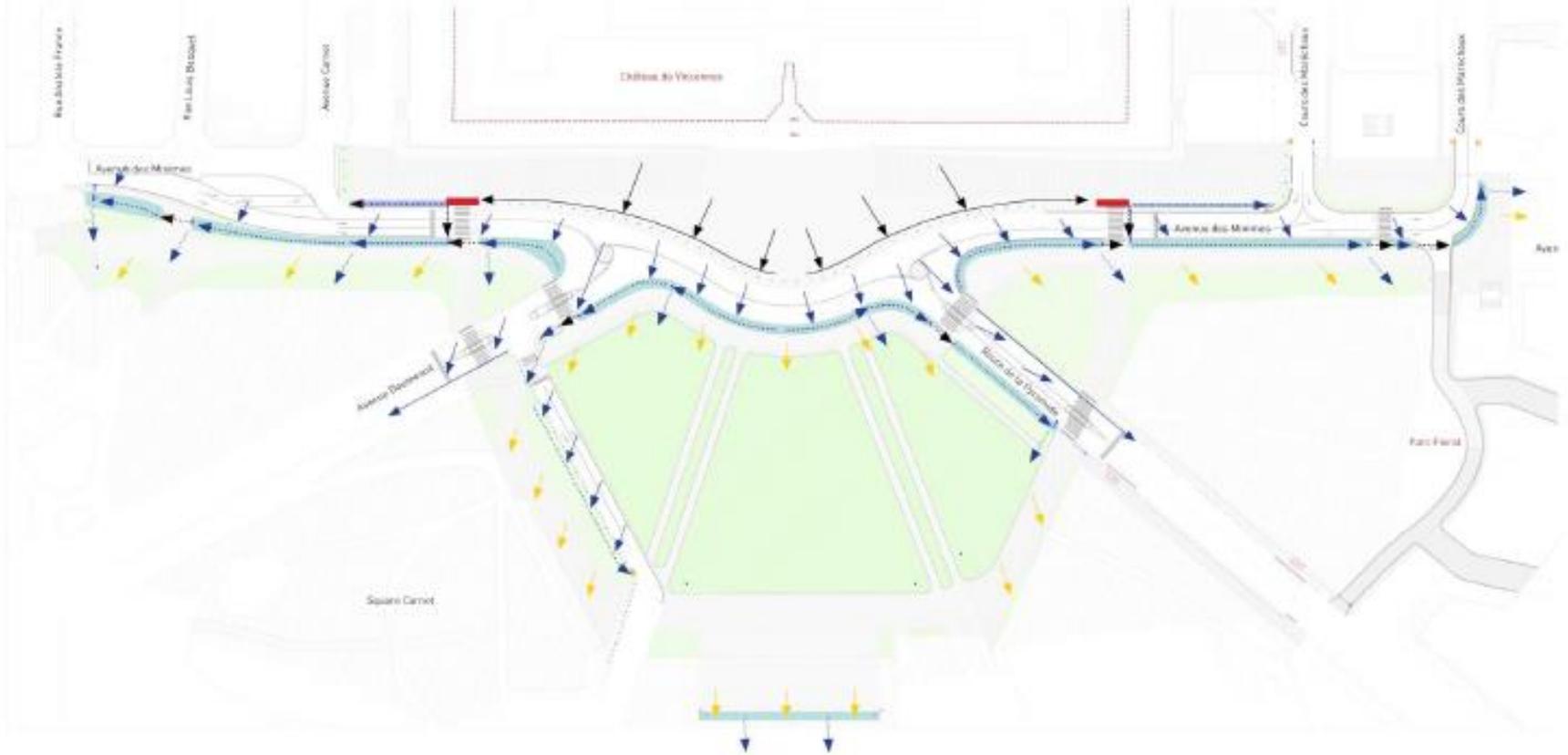


Figure 6 : Délimitation des bassins versants

Schéma de gestion des eaux pluviales

- Ruissellement des EP du Parvis stabilisé
-→ Ruissellement dans canalisation ou complexe drainant
- Grilles et caniveaux connectés à la tranchée drainante
- Ruissellement des EP de voirie
-→ Ruissellement et infiltration des EP dans les noues et les espaces verts
- ~> Surverse des noues vers les espaces verts
- Ruissellement des EP des circulations piétonnes, vers les espaces verts



Bilan des surfaces

La surface gagnée par la promenade publique s'élève à 21 400 m²

	Avant	Après
Surface imperméable (enrobé)	31 000 m ²	13 290 m ²
Surface perméable	12 000 m ²	29 710 m ²
Dont stabilisé et végécol	12 000 m ²	12 470 m ²
Dont surface végétalisée	0 m ²	17 240 m ²
Total	43 000 m ²	43 000 m ²

Quelques photos du chantier en cours



Calendrier

Autorisation du dépôt des autorisations d'urbanisme du Ministère de la Défense : août 2018

Dépôt de la demande de Permis d'Aménager : septembre 2018

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : 23 novembre 2018

Autorisation de la Ville de Vincennes : décembre 2018

Délivrance du Permis d'Aménager : janvier 2019

Démarrage des travaux : avril 2019

Fin des travaux : décembre 2019